

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 21 avril 2016

**N°53/04/2016 : ARCHIVES MUNICIPALES - ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS -
DEMANDE DE SUBVENTION**

L'an deux mille seize, le jeudi 21 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 15 avril 2016.

Étaient présents : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 11

Mesdames, Messieurs Pierre Antoine LEVI à Sophie LARAN, Laurence PAGES à Georges DARUL, Clarisse HEULLAND à Annie GUILLOT, Angèle LOUCHARTE à Jean Martial DEJEAN, Jean-Michel MUSCATELLI à Aurélie BURATTI, Anne ALASSANE à Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES à Véronique LAGARRIGUE, Laura NICOLAS à Jean Luc BUDOIA, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT, Pauline BLANC à Arnaud GUITARD

Absent : 1

Madame, Monsieur Carole GARCIA

Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de conservation et de valorisation des archives municipales, la Ville de Montauban inscrit chaque année, des crédits au budget communal.

Il est ainsi prévu pour 2016 :

L'acquisition de boîtes de conservation répondant aux normes des archives de France	2 487,06 € HT
La désinfection de documents d'archives	981,60 € HT
La restauration de registres anciens du Conseil Municipal	1 537,20 € HT
Une scénographie pour l'exposition « Mémoire, notre mémoire italienne »	7 491,00 € HT

Considérant que ces dépenses peuvent faire l'objet d'une subvention par le Ministère de la Culture et de la Communication,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- charger Madame le Maire de solliciter une subvention au taux le plus élevé que possible,
- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture **2 : 8 AVR. 2016**

De sa publication le :

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 22 avril 2016

Maire,

Brigitte BAREGES

